

Respect de votre refus (avis de non-consentement, mise en demeure, Option de retrait)

J'ai envoyé mon avis de non-consentement ou ma mise en demeure ou j'ai téléphoné pour accepter l'Option de retrait, mais mon compteur a été changé pour un de nouvelle génération (compteur « intelligent ») ou par un à radiofréquences, que dois-je faire ?

Cette situation est en train de devenir de plus en plus fréquente. Les citoyens qui ont téléphoné HQ pour leur dire de remédier la situation, trois mois plus tard sont toujours en attente qu'HQ change leur compteur à un non-communicant.

C'est préférable d'envoyer une lettre par courrier recommandé à HQ en copie conforme (c.c.) [Mme Ouellet](#), Mme [Jean](#), votre [député](#) et votre maire ; envoyez-les une copie de cette lettre par courriel.

Dans votre lettre, ajoutez un délai raisonnable (10 jours ouvrables) pour changer la situation. Si le délai s'écoule sans avoir de leurs nouvelles, envoyez un courriel au [service de la clientèle](#) incluant en copie conforme les mêmes personnes et une copie de votre message à HQ aux quatre personnes en c.c. par courriel.

HQ m'a envoyé une deuxième lettre : Avis de non-consentement à l'installation d'un compteur intelligent. Que dois-je faire ?

Vous envoyez deuxième avis par courrier recommandé (voir plus bas) à HQ avec les mêmes personnes en copie conforme et vous ajoutez ces cinq autres personnes :

Voici toutes les personnes en copie conforme :

Martine Ouellet – ministre des Ressources naturelles ministre@mrnf.gouv.qc.ca

Denise Jean – Présidente Régie de l'énergie –greffe@regie-energie.qc.ca

Votre député www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html

Votre maire

Laurent Blanchard - Maire de la Ville de Montréal et président de la CMM
lblanchard@ville.montreal qc.ca

Pierre Charron - Maire de la Ville de Saint-Eustache et conseiller CMM
pcharron@ville.saint-eustache.qc.ca

Chantal Deschamps - Mairesse de la Ville de Repentigny et conseiller CMM
mairie@ville.repentigny.qc.ca

Paul Larocque - Maire de la Ville de Bois-des-Filion et conseiller CMM
adjointe.admin@ville.bois-des-filion.qc.ca

Jean-Marc Robitaille - Maire de la Ville de Terrebonne et conseiller CMM
mairie@ville.terrebonne.qc.ca

Ajoutez ce message à votre courriel : *HQ a décidé de changer la carte de la CMM et inclure les Laurentides et une partie de Lanaudière pour inclure dans le déploiement de la Phase I, des régions de la phase II qui feront désormais partie de la Couronne Nord.*

Pour quoi la Régie et la CMM permettent HQ de changer l'entente d'octobre dernier ?

Deuxième avis – copier /coller le document qui suit. N'oubliez pas d'enlever les instructions en rouge.

De: **Insérez votre adresse**

À: Daniel Richard, Président
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Le **Insérez la date**

Monsieur Richard,

Un avis de non-consentement vous a été envoyé stipulant tout d'abord notre refus quant à l'installation d'un compteur «intelligent», émetteur de radiofréquences. Il était aussi clairement indiqué dans cet avis que ce dernier n'était, en aucun cas, une demande pour l'option de retrait. Or, vous nous avez répondu que nous devions communiquer avec vous pour nous prévaloir de l'option de retrait qui implique l'installation d'un compteur non communicant ainsi que des frais afférents, puis qu'à défaut d'un appel de notre part, nous choisissons le compteur de nouvelle génération.

Cette réponse va carrément à l'encontre de ce qui avait été stipulé dans notre avis de non-consentement. Nous considérons que vous avez été amplement et clairement informé de notre refus que nous réitérons dans cette lettre et que toute autre interprétation qui pourrait en être faite s'avérerait erronée. Nous réclamons le respect du libre choix, sans frais, dans notre propre domicile.

Les paroles de M. Amir Khadir de «Québec Solidaire», prononcées lors de la conférence de presse du 25 mai dernier à la foire Écosphère et publiées depuis, prennent ici tout leur sens : « Il ne devrait pas être nécessaire que les citoyens aient à s'engager dans un

bras de fer avec Hydro-Québec pour l'envoi d'un avis de non-consentement. Et les citoyens ne devraient pas avoir à payer pour ça. »

Vous signez ici.

c.c. : Martine Ouellet- ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec
Diane Jean – Présidente de la Régie de l'énergie
Votre député et votre maire

***Envoyez une copie à refusonscompteurs@gmail.com aux fins de compilation.
Merci!***